



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/925/Add.3
16 août 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 121 de l'ordre du jour

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 16 août 1988, adressée au Président de l'Assemblée
générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 29 février et 1er et 8 mars 1988 (A/42/925 et Add.1 et 2), j'ai l'honneur de vous informer que la Dominique, la Gambie, la Guinée équatoriale, la Roumanie et Sao Tomé-et-Principe ont versé les sommes nécessaires pour ramener le montant de leurs arriérés en deçà du montant précisé à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général,

(Signé) Javier PEREZ DE CUELLAR